

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Vernier présente son dispositif social

Désirant élargir la palette des prestations collectives offertes aux habitants et à la fois poursuivre l'action entreprise en faveur de l'emploi et de la formation, les autorités communales ont créé une nouvelle structure entrée en fonction au 1^{er} janvier 2005: le service de l'action sociale et des solidarités, héritier du service social communal, mais doté de tâches supplémentaires, et le service de la jeunesse, de l'emploi et de la vie sociale.



Aurélien : «Ce stage m'a permis de me réinsérer et de reprendre confiance»

Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du

14 décembre 2005

Délai rédactionnel

21 novembre 2005

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Vernier présente son dispositif social

Depuis le 1er janvier 2005 la commune de Vernier est dotée d'un nouvel outil : une Direction des affaires sociales.



© Magali Girardin

P. 9

Conseil municipal

Découvrez le compte-rendu des séances du 4 et du 24 octobre 2005, sous leur nouvelle formule.



© Frank Mentha

P. 17

Travaux en cours

Le chantier de la route de Vernier avance conformément au planning prévu. Le pavillon d'information reste à votre disposition.



© LDD

P. 20

Téléthon 2005

Venez participer au Téléthon 2005, les 2 et 3 décembre prochains à l'école de Vernier-Place et à la piscine du Lignon.



© Vinci

P. 33

Une entreprise de Vernier reçoit un prix international

Le 23 septembre dernier, à Paris, le Grand Prix de l'innovation Vinci 2005 a été remis à l'entreprise J. Baechler & Fils Géodésie Industrielle et à ses partenaires.

Vernier présente son dispositif social

La commune de Vernier est dotée depuis le 1^{er} janvier 2005 d'un nouvel outil : une Direction des affaires sociales, elle regroupe le Conseiller administratif Thierry Apothéloz, le Secrétaire général Patrick Leuba et les responsables des services suivants : le service de l'action sociale et des solidarités, dirigé par Denis Volery, et le service de la jeunesse, de l'emploi et de la vie sociale, sous la responsabilité de Katia Peccoud.

Pourquoi avoir mis sur pied cette structure ? « Le Service social a développé des compétences dans la coordination de projets de quartier. En parallèle, il y a eu l'épisode de l'association VIE (Vernier Intégration Emploi), suivi de la création de l'Arcade Emploi Jeunes, ceci du fait que la commune avait envie de garder une fenêtre sur l'emploi », résume Thierry Apothéloz.

Rappelons, en effet, qu'en 2002, une délibération municipale avait été acceptée par 28 voix contre 1 non. Elle visait à étendre les prestations communales en matière d'emploi, d'insertion et de réinsertion. Cela a abouti à l'engagement de Katia Peccoud dès mars 2003 et à la création d'Arcade Emploi Jeunes.

Nouvelles tâches

Le service de l'action sociale et des solidarités regroupe les prestations de l'action individuelle et la participation aux coordinations de quartier. Ses nouvelles tâches sont :

- La prévention de la santé publique (malnutrition, tabagisme, alcoolisme, lien avec les actions des autorités ou des associations, etc.) ;

- La poursuite et le renforcement du soutien aux clubs d'âinés, la mise en lien avec les futurs établissements médico-sociaux (EMS) de la commune, des actions particulières pour les jeunes retraités, ainsi que pour lutter contre l'isolement des personnes du 3^{ème} âge ;

- L'intégration et la solidarité au sens large de ces termes, que ce soit celle envers la population migrante : démarches, soutien et actions favorisant l'intégration ou envers les populations différentes comme les handicapés ;

- L'aide humanitaire : faire connaître les projets soutenus par la commune et sensibiliser la population verniolane à l'ouverture au monde.

Etabli au 1, rue du Village, à Vernier, ce service assure l'ensemble de ces tâches avec les effectifs du service

social sous sa forme précédente, soit trois assistants sociaux - Christiane Chavan, Jocelyne Carasso et Thomas Savary - (2,3 postes à plein temps), deux secrétaires s'occupant aussi de l'accueil - Corine Cadamagnani et Cinzia Gorgone - (1,3 poste à plein temps) et le responsable de service Denis Volery.

En résumé, cette équipe mène trois types d'actions : individuelle, collective et solidaire. Le volet « action solidaire » est plus récent. Le défi est de traduire les objectifs théoriques (soit : mieux vivre avec un handicap, s'ouvrir à la solidarité internationale, mieux intégrer les personnes d'autres origines, favoriser une bonne santé et soutenir les personnes âgées) en actions concrètes. « Je peux vous citer deux exemples : réduire les barrières architecturales dont pâtissent les personnes souffrant d'un handicap ou,



Le service de l'action sociale et des solidarités est situé au 1, rue du Village

lors de la première édition du Swiss World Festival, l'espace garderie et animation installé dans la salle de gymnastique de l'école des Ranches. Cet espace était piloté par l'association « Project » qui s'occupe de l'intégration des handicapés mentaux. Une dizaine de personnes handicapées ont pu y participer sur les quatre jours qu'a duré ce festival des musiques du monde, dont huit qui sont d'ores et déjà intégrés dans diverses institutions de la petite enfance (dont Anouk qui travaille au Jardin d'enfants des Libellules depuis deux ans).

Pour mener à bien cette action solidaire, le service de l'action sociale et des solidarités (SASS) lance un appel aux bénévoles (lire à ce propos le texte qui suit le dossier). Le SASS est en train de constituer son propre réseau de bénévoles, jusqu'alors il les orientait chez Caritas ou ailleurs. « Les demandes seront sans doute relayées par le personnel fournissant l'aide à domicile. Nous aimerions que les bénévoles aient du plaisir à venir dans ce groupe », résume Denis Volery. Précisons, à ce propos, que la plupart des réseaux d'échange se sont épuisés et ont cessé de fonctionner, à l'exception notable de celui du Lignon.

15% de bas salaires à Genève

Alors que Genève compte environ 15% de bas salaires et que le nombre de dossiers ne cesse d'augmenter à l'Hospice général (+730 entre 2000 et 2004), la commune a la volonté de maintenir un suivi individuel. Le but est d'être complémentaire de l'Hospice général. D'autant qu'à Vernier-Village, il n'existe pas d'antenne CASS. « Nous ne sommes pas dans l'assistance régulière mais dans l'aide ponctuelle et ciblée », précise Denis Volery.

« La personne qui vient nous voir a besoin d'écoute et de soutien, et pas seulement d'une aide financière ponctuelle », par exemple. A ce propos, il faut savoir que les prestations finan-

cières communales individuelles sont régies selon un nouveau règlement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Les deux points principaux du nouveau règlement :

- un « contrat d'engagement » par objectifs, semblable au « contrat d'aide sociale individuelle » contenu dans le projet de la nouvelle loi cantonale sur l'aide sociale individuelle ;
- au maximum trois prestations sur douze mois, soit des aides ponctuelles non prises en compte dans le « revenu déterminant unique » préparé par le canton.

Le contrat d'engagement indique : un ou des objectifs mesurable(s) visé(s) par la prestation financière ; le temps nécessaire pour atteindre cet objectif ; l'ensemble des ressources à disposition (chez la personne, dans le service ou en dehors) ; l'évaluation intermédiaire et/ou finale. Ce contrat d'engagement occupe les premiers entretiens entre l'assistant-e social-e et la personne concernée. Il permet de décider si la commune est d'accord ou non de fournir une prestation financière ponctuelle. C'est dans ce cadre que l'assistant-e social-e vérifie avec le CASS si la personne a aussi déposé une demande à l'Hospice Général.

Le nouveau règlement parle aussi des catégories d'attribution. Six catégories ont été retenues : aide au logement, aide à la formation, aide aux enfants, aide à l'entretien ordinaire, aide à la santé et aide pour charges diverses (transport, etc.). L'individu qui reçoit des prestations financières bénéficie également de prestations non financières du SASS : des conseils, de l'information sociale, de l'aide pour gérer un budget, pour mener à bien des démarches administratives, etc. Un chiffre : 1700 personnes (dont 800 enfants) sont au bénéfice des prestations fournies par le SASS, soit 5,5% de la population.

L'insertion par l'emploi

Comme indiqué ci-dessus, Vernier s'est doté depuis le 1^{er} janvier d'un tout nouveau « service de la jeunesse, de l'emploi et de la vie sociale ». Dirigé par Katia Peccoud, il a pour prérogative de chapeauter les domaines d'activités suivants :

- Accompagner des jeunes dans les structures : maisons de quartier, jardins Robinson, maisons des jeunes. Evaluation et planification des besoins, suivi des objectifs communaux ;
- Accompagnement et suivi de projets pour les jeunes hors structures ;
- Actions de prévention et d'animation pour les adolescentes et adolescents ;
- Arcade Emploi Jeunes : poursuite de l'action entreprise pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes en rupture ;
- Emploi : mise en place et développement des mesures visant à répondre à la problématique de l'emploi sur le territoire communal ;
- Développer des liens et la présence communale au sein du réseau associatif d'habitants, de quartier ou de loisirs ;
- Participation et collaboration aux projets de proximité développés dans les quartiers.

Outre Katia Peccoud, qui s'occupait depuis mars 2003 de l'Arcade Emploi Jeunes, la naissance de ce nouveau service a impliqué la création d'un nouveau poste de travailleur social.

« Nous sommes passés d'une structure orientée uniquement jeunes et rattachée au Secrétariat général à un service communal ouvert à la population âgée entre 16 et 65 ans », relève Katia Peccoud.

L'Arcade Emploi Jeunes propose à la fois de l'information sur l'emploi et la formation, un accompagnement individualisé, un programme de remise à niveau des compétences, des chan-



tiers d'utilité collective et des stages professionnels permettant de faciliter l'orientation et l'insertion. Sise à l'avenue de Châtelaine 82, elle assure deux permanences avec rendez-vous: le mardi de 9h à 13h et le jeudi de 13h à 17h.

Depuis son ouverture en mars 2003, l'arcade a accueilli pas moins de 450 usagers (chiffre arrêté à septembre 2005), avec une majorité de garçons (58,3%). Concrètement, les rendez-vous ont débouché sur l'organisation de stages et de chantiers d'utilité collective et ont permis aux usagers d'écrire une lettre de motivation (471), un curriculum vitae (324) et d'effectuer un travail sur les centres d'intérêts (180).

Très utile, l'équipe de l'Arcade Emploi Jeunes (soit Katia Peccoud à 80%, Rachel Burnier, travailleuse sociale spécialiste emploi à 75%, Rossana Rovito, stagiaire à plein temps, et Inès Carrinho, apprentie employée de commerce de 2ème année) a permis d'organiser 58 stages en entreprise et

61 stages dans les services communaux. Ce sont exactement 60 Jeunes qui ont bénéficié de ces stages, certains en effectuant plusieurs. En outre, il y a eu 12 chantiers d'utilité collective. Par exemple, trois jeunes ont collaboré cet été à l'opération chaises longues dans le parc de Balexert et celui de la Mairie. En une semaine, ils ont monté et verni les chaises en bois afin qu'elles aient une couleur uniforme et qu'elles soient protégées de la pluie. « Ensuite, nous devons construire deux chalets en bois pour abriter les chaises que nous avons construites ceci afin d'éviter tout type de dégradation », décrit Dickie Russi, l'un des usagers de l'Arcade dans le dernier numéro de CLAP, le journal édité trois fois par année par l'Arcade Emploi Jeunes à destination de l'ensemble de ses partenaires et de ses usagers.

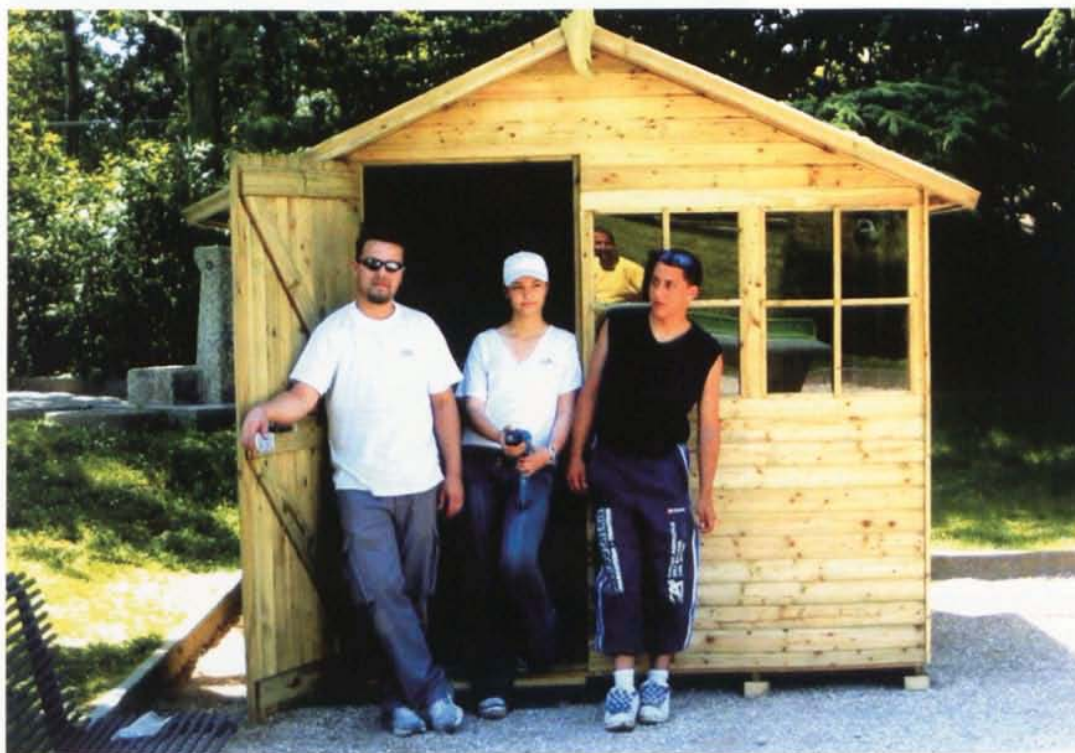
Dans ce 4^e fascicule, on apprend que depuis mars 2005, l'entreprise Gillette (sise à Blandonnet) a offert gracieusement à la commune un mini-bus pou-

vant accueillir dix personnes. Il est prêté en priorité aux travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la commune, lesquels sont six sur Vernier, puis aux Maisons de quartier, aux Jardins Robinson, aux Maisons de jeunes et aux services communaux.

Un accompagnement très apprécié

« Au premier rendez-vous, le parcours scolaire, de formation ou d'expériences professionnelles est dressé avec l'usager, puis ensuite nous pouvons définir des étapes à franchir dans le cadre d'un processus de réinsertion », relève Katia Peccoud. L'idée est d'amener un maximum de gens à la qualification. Le jeune va tout d'abord être sensibilisé et formé à une méthodologie de réalisation de projets. Il aura la garantie d'une formation lui correspondant grâce à un travail préalable sur ses centres d'intérêts.

Un stage professionnel dure au minimum deux semaines. Toujours dans CLAP, voici un témoignage d'un cer-



Delphine, Dickie et Aurélien ont collaboré cet été à l'opération chaises longues

tain Aurélien Pasche : « Ce stage m'a donné l'opportunité de me réinsérer dans le monde professionnel, d'accomplir des tâches diverses et variées, d'assumer des responsabilités, de respecter un cadre horaire ainsi que mes collègues de travail. Grâce à la confiance que les gens m'ont témoignée, j'ai repris goût au travail et j'aborde la vie avec une meilleure estime de moi et une confiance retrouvée ». Précisons que les stages peuvent être prolongés de quatre semaines avec des objectifs précis à atteindre.

Les deux autres volets de ce service sont en phase de développement. « La volonté est de stabiliser le volet em-

ploi avant de développer et de soutenir d'autres activités en faveur de la jeunesse et de la vie sociale » précise Thierry Apothéloz. Katia Peccoud est néanmoins déjà présente dans différentes actions qui se déroulent sur la commune, comme la mise à disposition d'appartements-relais pour favoriser l'autonomie des jeunes, pour les accompagnants dans les transports scolaires ou encore dans un projet de prévention de la consommation de cannabis en lien avec la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe).

S'agissant de la vie sociale, le magistrat pense qu'il est important de penser et de soutenir la centaine d'asso-

ciations sise à Vernier, qui développent toutes des activités en faveur de la population avec des bénévoles s'investissant tout au long de l'année. Pour ces associations, une ligne budgétaire a été inscrite dans le cadre du projet de budget 2006. Certes minime, elle permettra néanmoins de soutenir des actions originales.

Voilà une synthèse des actions mises en place et développées par le service de l'action sociale et des solidarités et par le service de la jeunesse, de l'emploi et de la vie sociale. Une politique ambitieuse qui se veut résolument dynamique et proche des attentes de la population.

Serge Guertchakoff

La commune recherche des bénévoles

Ce temps si précieux

Dans le monde qui est le nôtre, chacune et chacun peut se rendre compte que les gens autour de nous se pressent pour « avoir le temps de tout faire » comme ils disent. Ils courent après ce temps qui semble toujours insuffisant pour contenir tout le programme prévu qui lui aussi court dans la tête.

Dans un tel contexte, il faut être un peu fou pour rechercher des femmes, des hommes qui décident de prendre de leur temps pour le donner aux autres.

Au service de l'action sociale et des solidarités nous avons décidé de rele-

ver le défi. D'une part nous savons qu'une multitude de bénévoles offrent déjà de leur temps dans diverses associations sportives, culturelles et autres ; sans ces heures données gratuitement à la société, le profil de la vie quotidienne, à Vernier ou ailleurs, serait complètement changé : il perdrait beaucoup en humanité. D'autre part, nous sommes persuadés qu'il existe des gens qui sont prêts à regarder du côté de la qualité de leur temps plutôt que de la quantité. En accord avec le Conseil administratif, nous avons décidé de rassembler ces personnes autour d'un projet commun : apporter un supplément de vie aux personnes âgées, particulièrement celles qui vivent seules à domicile.

Ajouter de la vie à la vie

Dans notre environnement proche, nous connaissons tous des personnes âgées et assez facilement nous repérons celles qui ont encore autour d'elles tout un réseau de relations et celles pour qui la vie s'est resserrée entre les quatre murs de l'appartement ou de la maison. Vivre seul n'est en soi ni bon ni mauvais, pas plus que de vivre en couple, en famille ou en communauté, c'est l'écorce extérieure. Tout se joue à l'intérieur : quelle vie coule dans ma solitude, dans mon couple, dans ma famille... ? Nous voudrions, avec respect et précautions, rencontrer la personne isolée pour regarder avec elle, sans précipitation, si quelque chose pourrait

apporter le « petit plus » qui fait que sa vie est toujours la même... mais pas tout à fait !

« Le petit plus »

Les événements quotidiens et l'imagination des bénévoles se chargeront de manifester la diversité de ces « petits plus » mais nous donnons ici, sur le mode théorique, quelques exemples concrets :

- faire une petite sortie dans le parc d'à côté ou un petit peu plus loin
- accompagner au magasin pour un essai
- être partenaire pour un jeu (cartes, jeu de société, mots croisés ou fléchés...)
- faire un petit travail de couture
- organiser à domicile une ou deux actions simples de prévention contre la canicule

- aider à ranger ce fond d'armoire qui tombe sur les pieds quand j'ouvre la porte
- préparer ensemble un repas en vue d'une invitation
- animer un petit atelier cuisine pour deux ou trois personnes
- accompagner à un repas
- aider à fleurir une fenêtre ou le balcon
- accompagner à une exposition, à un spectacle, faire une lecture suivie d'un livre mais aussi toute autre idée qui viserait à créer un lien qui ait du sens.

En parallèle à ces « petits plus » individuels, nous allons mettre en place une organisation commune qui permette, par exemple, de réserver une table pour manger en petit groupe dans un restaurant du quartier ou au restaurant scolaire de l'école, d'orga-

niser un atelier cuisine, d'obtenir une monitrice pour un petit groupe de gym senior ou encore de faciliter l'accès à des ateliers-mémoire.

Notre appel

Vous l'avez compris : nous avons besoin de femmes et d'hommes de bonne volonté.

Comme tous les autres, vous avez un emploi du temps chargé mais, à la différence de certains autres, vous pensez donner la priorité à offrir un peu de temps dans ce projet communal.

Ce projet va devenir réalité avec vous et grâce à vous. Nous allons le réaliser ensemble et il prendra un peu la couleur que vous désirez lui donner. En effet, nous vous l'assurons : ce n'est pas un projet « clé en mains », c'est vous qui choisirez les matériaux et qui ferez vivre la maison.

Pour notre part, nous nous réjouissons d'en parler avec vous.

Appelez-nous donc au

Service de l'action sociale et des solidarités (022 306 06 70) tous les jours de la semaine, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

ou venez à la première soirée de rencontre et d'échanges :

le jeudi 24 novembre 2005 à 20h00 au Centre de quartier de Vernier, rue du Village 22 à Vernier.

Le service de l'action sociale et des solidarités avait commencé à lancer cet appel en tenant un stand le soir de la fête des Promotions. Nous avons déjà pu noter quelques noms de personnes intéressées qui recevront un courrier d'invitation à la soirée ci-dessus.



Une aide appréciée : accompagner une personne en commissions

Conseil administratif > communications

Séance du 27 septembre 2005

Gestion des restaurants scolaires

Le conseiller administratif Thierry Apothéloz relate les problèmes de participation dans les restaurants scolaires. Globalement, ils sont plus que complets. C'est le cas de ceux d'Avanchet-Salève et de Balexert, ainsi que de ceux des Ranches et d'Aïre, deux jours par semaine. Il s'agira de trouver des solutions.

Par ailleurs, suite à la fermeture momentanée des classes au Lignon, ce sont 33 repas qui ont été servis en moins que d'habitude. Le magistrat propose qu'une procédure soit mise en place en cas de renvoi des enfants à la maison.

Engagement de la protection civile à Brienz

Suite aux intempéries exceptionnelles du mois d'août dernier, la protection civile de Vernier a été mobilisée pour se rendre à Brienz (BE) du 9 au 14 octobre afin d'aider au déblaiement des gravats et limons dans les maisons et leurs environs.

Séance du 4 octobre 2005

Journée des filles

La 5e édition de la Journée des filles se déroulera le 10 novembre. Le Conseil administratif renouvelle la participation de la commune à cette manifestation permettant à toutes les filles de la 5e à la 7e année scolaire de ce faire un aperçu du monde du travail.

Chauffage de l'Ecole du Lignon

La conseillère administrative Nelly Buntschu relate les décisions prises en collaboration entre les services

techniques de la commune et le Département de l'Instruction Publique. Afin de garantir une température adéquate le lundi, le chauffage des bâtiments scolaires ne sera dorénavant plus baissé durant le week-end.

Immeuble proposé à l'achat

Des représentants du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement sont venus présenter un projet de revalorisation de l'immeuble sis au 7-9, rue Jean-Simonet. Il s'agit d'un bâtiment constitué de 82 logements et représentant un état locatif de 700 000 francs. La commune pourrait utiliser son droit de préemption pour l'acquérir au prix de 7,7 millions de francs auxquels il conviendrait de rajouter des coûts de rénovation se situant entre 2,5 et 4 millions. Le Conseil administratif préfère renoncer, mais transmet le dossier à la Fondation des Maisons communales de Vernier (FMCV).

Séance du 11 octobre 2005

Création d'une Union des villes de Suisse romande

Le maire Georges Zufferey se rendra le 24 novembre à Neuchâtel à la séance d'information relative à la création de l'Union des villes de Suisse romande.

Dossier IKEA

Le Conseil administratif apprend que le comité de l'Association des intérêts de Vernier-Village a démissionné en bloc suite à la décision de l'assemblée générale de poursuivre l'action d'opposition au dossier d'implantation d'IKEA.

Espaces verts

Le Conseil administratif a signé la convention de prêt à usage avec l'Etat de Genève pour la mise à disposition gratuite de la parcelle 2249 sise à l'avenue du Pailly. Il s'agit d'un petit bois occupant un terrain de 1402 m².

Petite enfance

Les autorités communales ont écrit à l'Association des communes genevoises, afin de solliciter un siège au sein de la toute nouvelle Commission cantonale de la petite enfance.

Noctambus

Nelly Buntschu informe ses collègues du fait que l'assemblée générale de l'association s'occupant du Noctambus a accepté le budget 2006 en augmentation de 110 000 francs, à l'exception de la commune de Vernier. Cela va entraîner des coûts supplémentaires pour la commune de l'ordre de 18 000 francs.

Transfert de créances

Les créances de SwissLife envers la commune ont été reprises par la Banque Dexia Municipal Agency. Cela concerne trois prêts contractés par Vernier pour un montant total de 13,5 millions de francs.



Conseil municipal > séance du 4 octobre 2005

L'exécutif surchargé ?

En ce mardi 4 octobre 2005, c'est un peu la rentrée des classes. Fidèle à ses habitudes, le président du Conseil municipal, Pierre Ronget, est en forme. Il va, tout le long de la soirée, faire bénéficier ses collègues de traits d'humour dont il a le secret. La séance débute avec la prestation de serment de Jean-Pierre Zanatta, démocrate-chrétien, qui remplace la démissionnaire Andréa Versteegh. Une minute de silence est ensuite proposée en mémoire d'Albert Apothéloz, ancien secrétaire général de la commune, décédé récemment.



© Magali Girardin

Les conseillers administratifs sont surchargés, c'est le constat que font une majorité de conseillers municipaux.

Pierre Ronget entre alors dans le vif du sujet : les rapports des différentes commissions dont les conclusions sont soumises au vote des conseillers municipaux. Ce soir, cinq commissions rendent leurs copies : celle de la sécurité, des transports et de la circulation, celle de l'environnement et de l'aménagement du territoire, celle des finances, de l'économie et de l'administration, celle du génie civil et des équipements et enfin celle de la culture et de l'information.

La soirée est déjà bien avancée lorsqu'arrive le débat sur un projet socialiste et vert baptisé « pour un conseil administratif plus efficient au service de la population ». Concrètement, les signataires sont arrivés à un simple constat : trois conseillers administratifs à mi-temps pour une commune

de près de 32'000 habitants est un nombre nettement insuffisant pour pouvoir mener à bien toutes les tâches dont ils ont la charge. Ce projet est toutefois redondant. A la fin de la législature précédente, le démocrate-chrétien Patrick Jeanbourquin avait déjà déposé un postulat allant dans ce sens sans que l'on parvienne alors à trouver une solution.

Aujourd'hui encore, la grande majorité des élus reconnaît ce problème. Mais tous ne sont pas d'accord quand aux mesures à prendre pour le résoudre. Les initiateurs préconisent l'engagement de trois attachés personnels politiques pour décharger le

Conseil administratif. Chaque attaché aurait comme pouvoir la représentation ou le remplacement de l'un des membres de l'exécutif dans différentes circonstances. L'Union démocratique du centre pense que cette solution présente le risque de voir chaque conseiller engager une personne de son propre parti. Ce qui, selon elle, ferait encore pencher plus à gauche l'exécutif... Des élus de l'entente estiment que lorsque les candidats au conseil administratif se présentent devant les électeurs, ils le font en connaissance de cause et savent donc très bien ce que cela implique au niveau de la charge. Donc, pas de raison de modifier quoi que ce

Cette rubrique est désormais confiée à un journaliste professionnel qui assure la couverture de toutes les séances plénières du Conseil municipal, ceci afin de répondre aux attentes des élus eux-mêmes, et fournir à nos lecteurs une information la plus complète possible.

soit. Georges Zufferey, le Maire, prend alors la parole et admet bien évidemment que lui-même et ses collègues imaginaient très bien que, une fois élus, le travail ne manquerait pas ! Il reconnaît toutefois que, effectivement, les journées sont souvent un peu courtes pour pouvoir accomplir toutes les tâches...

D'autres élus proposent donc de « simplement » augmenter le nombre de conseillers administratifs. Mais cette solution serait anticonstitutionnelle et impliquerait donc une modification de la législation cantonale, ce qui peut prendre des années. A noter que seule la Ville de Genève est l'exception qui confirme la règle avec ses cinq conseillers administratifs. D'autres élus encore imaginent d'augmenter à 100% le temps d'oc-

cupation actuel des trois membres du gouvernement, en clair de le transformer en un plein temps officiel. Cette dernière proposition est toutefois nuancée par une écologiste qui craint que, une fois le mandat électoral arrivé à terme, le maire ou l'un de ses collègues peine à retrouver un emploi dans le privé et se retrouve au chômage.

Finalement, par 17 voix rouges roses vertes contre 16 de l'entente, il est décidé de soumettre ce projet à la commission concernée. Celle-ci devra proposer une solution qui puisse trouver un compromis satisfaisant la majorité de l'assemblée. Une affaire à suivre.

Didier Tischler

La culture sur le grill

Vernier a été contacté afin d'adhérer à un projet de convention culturelle entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et les communes qui vise à mettre en commun des projets d'intérêt cantonal.

A ce jour, les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates y ont adhéré, Meyrin pourrait suivre. D'autres communes ont déjà rejeté ce partenariat sans que l'on n'en connaisse les réelles raisons. Vernier et Onex réfléchissent.

Pour nombre d'élus verniolans, trop de zones d'ombre subsistent dans cette convention. Notamment l'article 7 qui stipule que « les décisions sont prises à la majorité des membres présents, mais en tout les cas avec les voix des représentants de l'Etat et de la Ville ». Un article qui fait bondir un municipal démocrate-chrétien :

« Certains acteurs sont donc plus indispensables que d'autres ! ».

L'autre crainte partagée par cet élu est qu'en réglant la participation financière des membres aux manifestations culturelles reconnues d'intérêt cantonal ou régional, la convention permette, par exemple, à la Ville de ventiler les coûts du Grand-Théâtre sur les communes.

Bref, devant l'opacité de cette structure et, surtout, devant le fait que les décisions de la ville et du canton semblent prioritaires, une majorité des élus a donc renvoyé ce dossier aux 13 membres de la commission concernée pour des éclaircissements. Celle-ci devra notamment prendre contact avec sa consœur onésienne afin de connaître les raisons de ses hésitations.

D.T.

Municipal en bref

L'avenue Henri-Golay sera aménagée en zone 30 km/h, un crédit de CHF 104'000.-- a été accepté. // Un préavis favorable a été donné pour la transformation de la zone industrielle, dite de l'Usine à gaz, en zone de construction. A l'inverse, le préavis fut défavorable pour modifier en zone industrielle Champs-Prévost. // Le Conseil municipal a approuvé la pétition «Habitat Seniors» et a chargé le Conseil administratif de la joindre au dossier «logement des aînés» // Le carrefour route d'Aire – chemin Henri-de-Buren sera réaménagé. Un crédit de CHF 670'000.-- a été accepté. // Des Verniolans ont interpellé le Conseil municipal, par le biais de pétitions, afin d'obtenir, d'une part, l'autorisation de pouvoir accéder et stationner sur la contre-route de Meyrin et, d'autre part, la création d'une place de jeux pour les enfants au Jardin Robinson de Balaxert. Ces deux objets ont été acceptés et envoyés en commissions. // Le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal son projet de budget 2006. Il a également proposé la reconduction du montant des jetons de présence pour les élus, les conseillers municipaux l'ont acceptée. Aussi, le Conseil administratif a proposé de revoir à la hausse le montant des allocations familiales pour les employés de la commune. Cet objet est parti en commission. // Le Conseil municipal est également entré en matière pour deux dérogations concernant des aménagements de parcelles. Celui du chemin des Milans a été accepté, celui de la route de Peney a été envoyé en commission. // Enfin, l'assemblée a voté et accepté un crédit pour l'étude des places de stationnement de la commune.

D.T.

Conseil municipal > séance du 24 octobre 2005

La problématique des Tattes

Devant l'ampleur et le nombre élevé des sujets à traiter mais également à cause d'une heure déjà bien avancée, la séance du mardi 4 octobre avait été suspendue peu avant minuit et reportée. En ce lundi 24 octobre, les débats ont donc repris.

Le plus discuté des sujets abordés ce soir concerne un projet de résolution, déposé par l'UDC, qui demande une ré-affectation du centre des Tattes. Les conseillers municipaux Ruth Kaelin, Alexandre Monod et Antoine Bertschy, signataires du projet, estiment en effet que ce centre pose un

certain nombre de problèmes. Ils trouvent tout d'abord anormal que ce centre accueille quelque 20% des requérants du canton, alors que la commune de Vernier ne représente que 7% de la population totale de Genève. Pour eux, l'effort demandé à la commune est considérable, voire injuste, si l'on compare cette situation avec des communes souvent plus riches qui n'accueillent aucun requérant.

L'UDC verniolane estime aussi que « la taille du centre, le plus vaste du canton avec ses quelque 750 places,

et la cohabitation de populations venant d'horizons disparates ne va pas sans problème et crée des préjudices aussi bien aux voisins qu'à la majorité des résidents du centre ». Les élus agrariens souhaiteraient donc que l'on transforme les Tattes, à la fois en EMS, en logements pour étudiants et pour personnes âgées. En conclusion, l'UDC invite l'Etat de Genève à proposer à la Confédération de renoncer, vu la situation de l'asile, à son droit de superficie et à étudier, en collaboration avec la commune de Vernier, la ré-affectation du centre en un lieu de logements d'utilité publique.



L'UDC souhaite une ré-affectation du centre des Tattes en un lieu de logements d'utilité publique.

Pour Eduardo Herrera, du parti socialiste, « les chiffres avancés par l'UDC sont faux, le centre ne compte pas 750 places, mais 400 à 450 ». D'autre part, estime l'élu, « si une ré-affectation est possible, il faut bien penser qu'elle serait extrêmement coûteuse et donc totalement irréalisable dans un proche avenir. » Pour le parti radical, Dominik Meyer, propose de transformer ce projet de résolution en postulat car, selon lui, « il conviendrait d'abord de connaître la situation exacte de ce qui se passe dans ce centre, de savoir quel est le taux d'occupation exact et, également, comment améliorer la sécurité ? » Antoine Bertschy insiste sur le fait qu'« un centre plus petit, plus digne, ne peut que contribuer à rendre l'accueil et l'encadrement meilleur pour les requérants ». La socialiste Montserrat Blanco rétorque alors que « l'UDC ferait mieux d'intervenir au niveau cantonal, voire fédéral, étant donné que c'est ce parti qui a limité les moyens d'encadrement pour les requérants d'asile ».

Les radicaux soulignent que « trop de gens dans un espace réduit augmente automatiquement le nombre de problèmes ». Ces problèmes justement,

quels sont-ils ? « Jusqu'à fin 2004, nous étions informés du nombre d'interventions policières, explique la conseillère administrative Nelly Buntschu. Les Tattes se trouvaient sous la responsabilité du poste de Blandonnet. On sait aussi que ces interpellations concernaient surtout le trafic de drogue, mais que c'était souvent des dealers qui venaient d'ailleurs. Depuis janvier 2005, la police judiciaire a pris le relais et nous n'avons plus d'informations ».

Le démocrate-chrétien Yves Magnin alerte ses collègues. « D'abord, il faut faire attention à ne pas faire d'amalgames entre requérants et dealers. Ensuite, avant d'agir, il est vraiment essentiel que nous ayons connaissance des problèmes réels ou non que posent les Tattes ». Finalement, ce projet de résolution est largement refusé. A charge maintenant au radical Dominik Meyer de retravailler ce texte en fonction de toutes les remarques du Conseil municipal - ce qu'il s'est engagé à faire - avant de le soumettre à ses collègues par le biais d'un nouveau postulat.

Didier Tischler

Municipal en bref

Le projet de motion M 225 – 05.10 « Pour un média de proximité au service des Verniolans » (amélioration des services et programmes de Canal 29) a été accepté et envoyé en commission de la culture et de l'information. // Le projet de motion M 233 – 05.10 « Post Tenebras Lux », visant à améliorer l'éclairage des itinéraires sur le domaine privé, a été accepté et envoyé en commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire. // Le projet de postulat PO 227 – 05.10 « Dépôts, lieux de travail et fiscalité » a été pris en considération et transmis au Conseil administratif. // Le projet de résolution R 226 – 05.10 « Ville de Vernier : territoire hors AGCS (accord général sur le commerce des services) » a été accepté par 17 voix contre 16.

D.T.

La sécurité au cœur du débat

Prévenir avant d'agir. Les socialistes sont conscients que tout n'est pas rose en matière de sécurité à Vernier. Ils proposent donc, sous forme d'un projet de motion, la « création d'un observatoire local de la sécurité et de la tranquillité publique ». Cet organisme prendrait en charge la collecte et la centralisation d'informations relatives aux infractions et incivilités

sur la commune. Il pourrait être également un instrument de travail, de mesure et de collaboration, par exemple, pour les instances du contrat de quartier au Lignon ou des Assises aux Libellules. Sur la base des informations ainsi récoltées, l'observatoire pourrait ainsi proposer les mesures ad hoc pour régler tel ou tel problème. Un tel organisme existe à Lausanne

et, pour la gauche, son efficacité est réelle. La création de cet observatoire, en cas d'acceptation, a un coût qu'il conviendra de budgétiser. L'entente pense que la naissance d'un tel outil n'est pas nécessaire. Elle propose de transformer ce projet de motion en postulat et ainsi de l'envoyer à la commission concernée, en l'occurrence celle de la sécurité, transports

et circulation.

La gauche accepte l'idée du postulat mais souhaite toutefois que celui-ci soit envoyé aussi à la commission sociale, de la jeunesse et de la petite enfance, estimant qu'il convient également de ne pas oublier la prévention et que certains problèmes peuvent être évités, si on les traite en amont.

A l'issue du vote, les élus acceptent à l'unanimité d'envoyer ce néo-postulat en double commission.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 20 décembre 2005 à 20h30.
L'ordre du jour pourra être consulté dès le 14 décembre.

Le procès-verbal des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch

Zoom sur...

Chantal Longchamp

Conseillère municipale,
membre de l'Alliance de Gauche



© Magali GIRARDIN

Quelle est votre passion ou hobby ?

« Mon passe-temps favori est la lecture, tous genres littéraires confondus. Mais j'aime aussi écouter de la musique et faire de longues balades qui me permettent de rêver. Je pratique également le taï chi. »

Quel est votre plat préféré ?

« Un immense plateau de fruits de mer. A condition de pouvoir le partager avec les gens que j'aime. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« C'est le jour où mon père a enfin accepté de nous acheter une télévision. Au milieu des années 60, ma famille était socialement modeste, nous n'avions pas les moyens financiers de voyager. A cette époque-là, la télévision a représenté pour moi

une fenêtre ouverte sur le monde. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« L'un des rêves que je fais pour Vernier, j'y travaille pour qu'il devienne réalité à travers la re-création d'un réseau d'échanges réciproques des savoirs, dans le cadre du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon. J'aimerais que chaque habitant de ma commune prenne la mesure des richesses culturelles et humaines que représente le mélange de populations d'origines diverses que nous connaissons à Vernier. J'aimerais qu'on oublie notre peur de l'autre pour apercevoir ce que sa différence peut nous apporter et combattre ainsi le racisme et la xénophobie en promouvant la multiculturalité. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Pendant mes années de formation au Conservatoire, j'ai été très marquée par le violoniste russe David Oistrakh. Ses interprétations sublimes m'ont fait comprendre la somme de travail, de courage, d'humilité, qu'il faut pour devenir un grand artiste. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Edmond Kaiser tient une grande place dans mon cœur, parce qu'il a mis, sa vie durant, une énergie inlassable à tout tenter pour protéger les enfants du monde entier. J'aurais aimé pouvoir le rencontrer. »

Propos recueillis par S.G.

L'ATCR-AIG : une association au service des habitants

L'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG) regroupe près de 20 communes genevoises, vaudoises et françaises soucieuses de concilier le développement des activités aéroportuaires avec la protection de la population et de l'environnement.

Réunir les forces

L'ATCR-AIG a été fondée le 13 mai 2002 dans un contexte où les incidences des activités de l'aéroport sur le territoire des communes riveraines devaient faire l'objet de plusieurs décisions qui allaient durablement marquer le développement futur des collectivités (renouvellement de la con-

cession de l'aéroport international de Genève (AIG) et de son règlement pour 50 ans et entrée en vigueur de l'annexe 5 de l'Ordonnance fédérale sur la Protection contre le Bruit (OPB) définissant les valeurs de bruit admissibles, liées aux avions.)

Conscientes de l'intérêt de se regrouper pour mener des actions coordonnées, une vingtaine de collectivités publiques se sont réunies en association afin de mieux pouvoir défendre l'intérêt de leurs habitants.

Un interlocuteur de poids

Représentant une population de plus de 90'000 personnes situées de part et d'autre de la frontière, l'ATCR-AIG

constitue un interlocuteur permettant aux communes de faire entendre leur voix de manière concertée. Elle représente ainsi un interlocuteur de poids, d'une part face à la direction de l'aéroport, mais également vis-à-vis des autorités politiques cantonale et fédérale.

Réunissant uniquement des collectivités publiques, l'ATCR-AIG se distingue d'autres associations militantes de riverains qui défendent essentiellement des intérêts privés. C'est dans le cadre des politiques publiques que les élus qui composent le comité directeur inscrivent les actions de l'association.

Ainsi, les objectifs fixés dans les statuts, ne visent pas à s'opposer à l'exploitation de l'aéroport, dont les activités sont bénéfiques à l'économie de la région, mais à s'assurer que ses activités se fassent dans le respect des cadres juridiques et prennent véritablement en compte les intérêts tout aussi légitimes des populations riveraines et de l'environnement.

De nombreux sujets à suivre de près

La recherche d'un juste équilibre entre les intérêts économiques, sociaux et environnementaux constitue ainsi la ligne de conduite de l'ATCR-AIG et oriente ses actions.

La première action de l'Association a été de regrouper, coordonner et prendre en charge le recours des commu-



© Muraf

Vernier, comme une vingtaine de communes voisines, est touchée par les nuisances sonores liées à l'aviation

nes-membres contre la décision du Conseil fédéral de renouveler la concession de l'AIG et de prolonger son règlement d'exploitation. Ces deux recours sont principalement motivés par le manque de garanties quant à la prise en compte des aspects environnementaux. Le dossier est actuellement traité par la Commission fédérale de recours en matière d'infrastructures et d'environnement. La décision devrait, en principe, être connue avant la fin de l'année.

D'autres dossiers, régulièrement abordés avec la direction de l'AIG, font l'objet d'un suivi et d'une attention particulière :

- Des projets de loi sont à l'étude afin de modifier le **statut de l'AIG**. Pour l'ATCR-AIG ce sera surtout l'occasion d'exiger une nouvelle composition des commissions de lutte contre les nuisances, actuellement présidées par le directeur de l'AIG qui est ainsi juge et partie.

- L'évolution de l'**aviation légère** et des **vols de nuit** ainsi que le respect des **trajectoires** constituent une préoccupation majeure des populations riveraines. L'ATCR-AIG analyse les rapports disponibles et plusieurs membres du comité directeur participent à diverses commissions qui oeuvrent à une meilleure prise en compte des revendications de nombreux habitants de la région .

- Les **projets de développement de l'AIG** ou autour (Rectangle d'Or) ainsi que les procédures de plainte et d'indemnisation sont également suivis avec une grande attention.

Une association à votre service

Le comité directeur de l'Association, composé de 7 membres et présidé par Georges Zufferey, maire de Vernier, est assisté d'un secrétariat technique et se réunit de manière régulière afin de faire le point sur les

dossiers en cours et définir les actions à entreprendre. Par ailleurs, il rencontre régulièrement la direction de l'AIG pour débattre de différentes questions.

Le site internet de l'ATCR-AIG (www.atcr-aig.com) vous informe sur les activités de l'association et fournit des liens sur les questions relatives aux nuisances de l'aéroport, aux textes légaux, aux autres associations, etc. Il vous permet aussi de faire part de vos remarques et observations qui, le cas échéant, pourront être relayées par le comité directeur auprès de la direction de l'aéroport. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos observations et suggestions !

Le Comité directeur

Election du Grand Conseil

Lors de l'élection du Grand Conseil du 9 octobre dernier, deux députés verniolans ont été élus.

Il s'agit de Madame Gabrielle Falquet et de Monsieur Alain Charbonnier, tous deux membres du parti socialiste.

Nous leur présentons nos félicitations et leur souhaitons plein succès dans leur mandat, convaincus qu'ils représenteront au mieux les intérêts notre commune.



Gabrielle Falquet et Alain Charbonnier

Il est possible de se marier un samedi par mois à Vernier

Le service de l'état civil célèbre les mariages tous les jours du lundi au vendredi.

Pour les personnes originaires de Vernier et/ou domiciliées sur la commune, l'état civil est ouvert un samedi par mois uniquement pour les cérémonies de mariage de 10h00 à 14h00.

Samedis fixés pour l'année 2006 :
28 janvier, 11 février, 25 mars,
29 avril, 20 mai, 24 juin, 22 juillet,
26 août, 30 septembre, 14 octobre,
25 novembre et 16 décembre.



Renouvellement des concessions des cimetières

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetières d'Aire et de Vernier, ancien et nouveau) en 1985, ainsi que celles possédant des concessions de tombes ou de cases au columbarium arrivées à terme en 2005, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à l'administration

municipale, service des cimetières, Case postale 520, 1214 Vernier, jusqu'au 31 mars 2006.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré, selon les besoins.

Pour les concessions de cases Colum-

barium non renouvelées, les urnes se trouvant dans ces cases seront retirées et les cendres déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Travaux en cours

Aménagement de la route de Vernier et de ses abords

Les platanes du Mail

Les conclusions d'une étude du patrimoine arboré du territoire communal font apparaître que l'état physiologique de 15 platanes du mail de la rue du Village est « fragile, en déclin, leur avenir est incertain ». Ce diagnostic émis par l'expert en 2003 est sans appel : il faut les remplacer.

Ceci est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, dans le cadre de la lutte contre le chancre coloré, maladie très contagieuse qui menace tous les platanes du canton.

Dans le courant de cet automne, les platanes seront donc abattus, enlevés et incinérés aux Cheneviers, dans le cadre d'une mesure prophylactique obligatoire, soutenue par un prix préférentiel.

Les 15 nouveaux platanes ont été choisis en Europe du Nord pour leur résistance à cette maladie.

Le renouvellement des arbres s'effectuera comme prévu dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Vernier et de ses abords. Ces arbres de 4 mètres seront plantés courant 2006 ou printemps 2007, renforçant la symétrie du mail de la rue du Village.

Nouvelles du chantier

Depuis l'ouverture du chantier en juin 2005, les travaux sur la route de Vernier avancent conformément au planning prévu.

Entre le chemin de l'Echarpine et le chemin de l'Esplanade côté Rhône, les Services industriels de Genève ont fini les travaux sur la colonne d'eau. La commune a terminé l'installation des collecteurs eaux claires/eaux usées.

En fin d'année 2005 débiteront les raccordements des riverains, les aménagements de surface ainsi que le tronçon entre le chemin de l'Echarpine et la route cantonale de Vernier.

En mars 2006, le chantier sera décalé côté Jura de ce même tronçon de la route de Vernier. Les mesures de circulation seront adaptées en conséquence. Les accès aux immeubles riverains et aux commerces resteront assurés en tout temps.

Aménagement de la zone 30 du secteur «Poussy-route de Vernier» et son extension au chemin de Sales

L'aménagement de la zone 30 fait partie intégrante du projet de la route

de Vernier que le conseil municipal a voté le 15 septembre 2004 dans sa séance ordinaire.

Une information sera donnée le 24 novembre 2005 aux associations, propriétaires et régies de ce secteur sur les aménagements que la commune prévoit de faire afin d'accentuer le caractère résidentiel de la zone 30. L'exécutif, les services techniques et mandataires seront présents pour répondre aux questions de l'auditoire.

Le pavillon d'information installé à l'angle de la route de Vernier et du chemin de Champ-Claude sera désormais ouvert une fois par mois.

Prochaines dates : 30 novembre et 21 décembre de 14h à 18h.
Contact : 022 306 07 95 (répondeur)

Tous les commerces de la route de Vernier restent ouverts et accessibles pendant les travaux. Nous vous remercions du soutien que vous leur apportez en leur restant fidèles.

Inscription à l'école de ski pour les 8-16 ans

Des cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés) sont organisés par le service des sports en collaboration avec l'Ecole suisse de ski de Genève. Des moniteurs Jeunesse et Sport, professeurs de ski – degré 3, Instructeurs suisses de ski, ont la mission d'instruire et de perfectionner les élèves.

Périodes (à choix)

- 1ère période : 11 janvier, 18 janvier, 25 janvier, 1^{er} février 2006 (4 mercredis)
- 2ème période : 8 février, 15 février, 1^{er} mars, 8 mars 2006 (4 mercredis)

Lieu :
SAINT-GERVAIS
(France / Haute Savoie)

Prix par période :
CHF 220.— tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au
Service des sports,
Route du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon
tél. 022 306 07 70 (le matin).

Récup'

Déchets encombrants

Mardi 6 décembre 2005

Déchets métalliques

Jeudi 8 décembre 2005

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés
PET : lundi, mercredi, vendredi
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi
VERRE : jeudi
ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.



Ecole de ski alpin 2006

Bulletin d'inscription	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} période (délai de paiement 4 décembre 2005)
Niveau	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} période (délai de paiement 15 janvier 2006)
	<input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Avancé

Elève	Nom	Prénom
	Date de naissance	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Représentant légal	Nom	Prénom
	Adresse	N°
	NPA	Localité
	Téléphone Privé	Prof

En signant la présente formule d'inscription, le représentant légal de l'enfant déclare que celui-ci est assuré contre les accidents et décharge la commune de Vernier de toute responsabilité en cas d'accident.

Lieu et date : Signature :



Une soirée pour nos jeunes citoyens

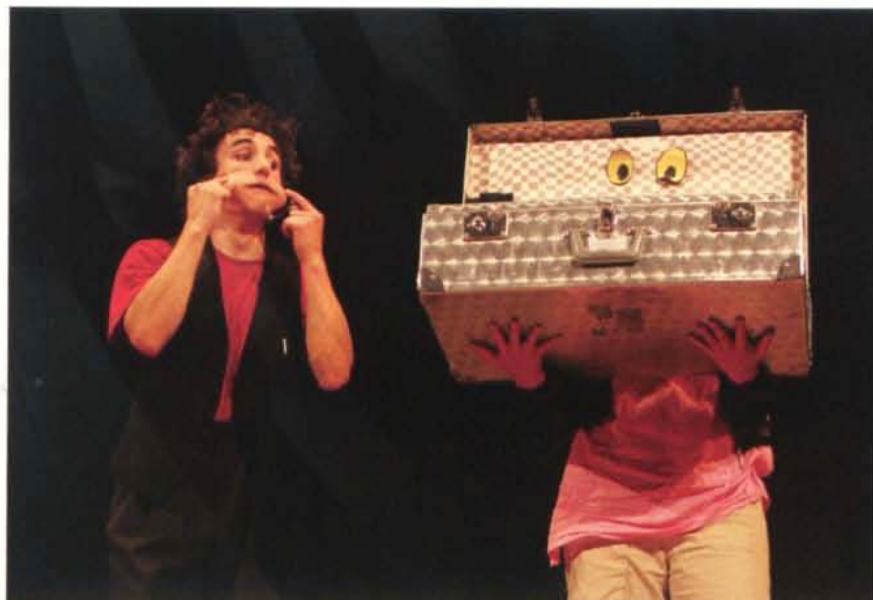
Le 13 octobre dernier, les autorités de la commune ont reçu les jeunes verniolans qui atteindront leur majorité l'an prochain.

La première partie de la soirée, plus officielle, leur a permis de rencontrer les membres de l'exécutif et du législatif verniolans.

Monsieur Georges Zufferey, Maire, et Monsieur Pierre Ronget, Président du Conseil municipal, ont pris successivement la parole afin d'expliquer le fonctionnement de la politique communale.

Les jeunes ont ensuite reçu un livre « Genève Lumières » offert par le Conseil d'Etat, un abonnement été 2006 à la piscine du Lignon, ainsi que le guide « coup de pouce pour majeur » et une brochure illustrée « Institutions politiques suisses ».

La réception a été suivie d'un excellent repas italien, au cours duquel jeunes et autorités ont pu faire mieux



Le mime-clown Elastic et son spectacle «The Gag Man»

connaissance dans une ambiance décontractée.

Puis le mime-clown Elastic a enchanté l'assistance avec son spectacle burlesque «The Gag Man». Un spectacle drôle, surprenant et inattendu.

Le concours de karaoké a terminé la soirée en musique.

Aline Armeli a reçu le premier prix, soit un voyage à Disneyland-Paris offert par le Touring Club Suisse. Seul garçon du palmarès, Nicolas Bettinelli occupe la 2^{ème} place; Emilie Maurice et Julianna Favre ont terminé 3^{ème}. Ils ont reçu des bons d'achat de CHF 200.- et CHF 100.- valables au Centre commercial de Balaxert.

Un quatrième prix a été décerné à Sofia Peireira et Katia Lopez, sous la forme d'un bon d'achat Balaxert de CHF 50.-.

Nous profitons de ces lignes pour remercier le Touring Club Suisse et le Centre commercial de Balaxert.



Un concours de karaoké a terminé la soirée

TELETHON 2005

VENDREDI 2 DECEMBRE 2005

de 17h00 à 3h00

ECOLE VERNIER-PLACE

Animations

Repas de soutien

CHF 20.--

dès 16h30 Vente pâtisserie - Peluche

16h30 Musique d'ambiance

18h30 ESFV démo gymnastique
enfantine

19h15 Africarouge - danse
africaine

20h15 Fanfare Municipale de
Vernier

21h30 La Voix des Anges
Patrick MICHEELS, soprano
Mark SCHREGELE, ténor
Caroline KHATCHATOURIAN,
pianiste

dès 22h15 FTF et Red Baron (rock)



SAMEDI 3 DECEMBRE 2005

de 9h30 à 17h00

PISCINE DU LIGNON

Baptêmes de plongée

Natation

Minigolf

Buvette, grillades dès 11h30

dès 09h30 Vente pâtisserie - Peluche

09h30 - 13h30 Natation - Fond à 2.00 m
CHF 1.--/100 m

13h30 - 16h45 Natation - Fond à 1.25 m
CHF 1.--/100 m

09h30 - 13h30 Baptêmes de plongée
CHF 10.--/enfant dès 8 ans
CHF 15.--/adulte

09h30 - 17h00 Minigolf
CHF 3.--/enfant
CHF 6.--/adulte

Piscine réservée exclusivement à l'usage du
Téléthon

Commune de Vernier

L'intégralité du bénéfice de la journée sera versé au Téléthon.

Organisé par le service des sports de la Commune de Vernier en collaboration avec le Club Subaquatique de Vernier, l'Etoile Sportive Féminine de Vernier (ESFV) et HandiPlongée.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir **sur les bibliothèques**

Qui peut venir à la bibliothèque ?

Les Bibliothèques communales de Vernier sont ouvertes à tous et offrent chacune une section Adultes et une section Jeunesse.

Peut-on venir à la bibliothèque sans être inscrit ?

OUI ! Vous pouvez par exemple lire le journal, consulter une encyclopédie ou feuilleter un livre.

Que peut-on emprunter ?

Des magazines, des DVD, des VHS, des CD-ROM, des livres-cassettes, et bien sûr des romans, documentaires,

albums, bandes dessinées, des livres en langues étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais), et également des livres en grands caractères.

Comment s'inscrire ?

(si l'on veut emprunter des documents)
Une pièce d'identité valable suffit. Plus la signature des parents pour les enfants.

Combien ça coûte ?

L'inscription et le prêt des différents documents sont gratuits, y compris l'emprunt des multimédias !

Quelle est la durée du prêt ?

28 jours

Quand et comment peut-on venir à la bibliothèque ?

Avanchet

Dans la galerie marchande
022 797 05 55

Bus 10, arrêt Floralies

Bus 9, 29, 52, arrêt Avanchets

Lundi : 15h45 - 19h45

Mardi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 14h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

022 797 16 82

Bus 6, 19, 14, 51, arrêt Henri-Golay

Lundi : 14h00 - 18h00

Mardi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 09h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Jeudi : 16h00 - 20h00

Vernier

Rue du Village 57-59

022 341 04 91

Bus 6, 19, 52, arrêt Vernier-Village

Lundi : 14h00 - 18h00

Mardi : 16h00 - 20h00

Mercredi : 09h00 - 12h00

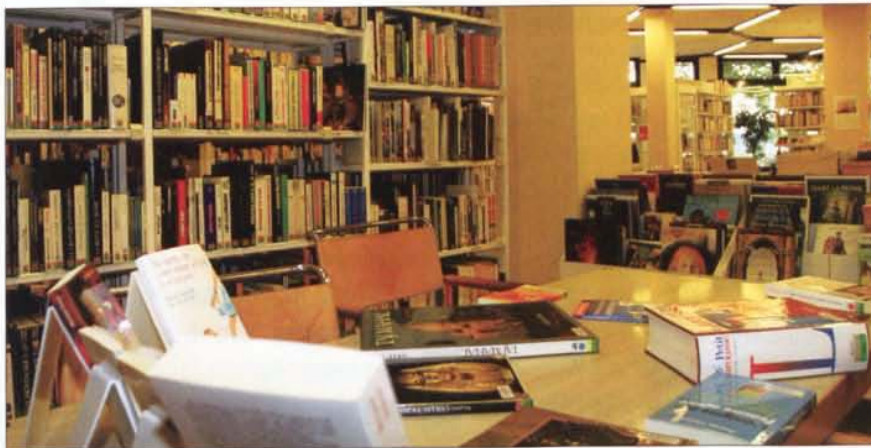
Jeudi : 14h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00

D'autres questions ?

Rendez-vous dans votre bibliothèque où nous serons ravis de vous renseigner...

A bientôt !



MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

CABINET COMPTABLE

Gérard CORNU

COMPTABILITÉ :
artisans - indépendants - PME/PMI

Conseils - Secrétariat
Déclarations d'IMPÔT

61a, chemin des Sellières - AÏRE
Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rdv : **022 796 37 81** (de 9h à 18h)

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05

Express
by Holiday Inn



Prix spécial à CHF 120.-



Chambre double et petit-déjeuner.
Navette-aéroport gratuite.
Valable du 1.12.05 au 31.1.06.

Hôtel Express by Holiday Inn*
Genève-Aéroport**

A côté de l'ICC
Route de Pré-Bois 16 - 1215 Genève
www.expressgeneva.com
tél. 022 939 39 39 - fax 022 939 39 30

ATELIER THÉÂTRE DU CENTRE DE LOISIRS DES FRANCHISES

Adolescents de 14 à 18 ans

Le jeudi de 17h30 à 19h
+ Disponibilités pour Spectacle
en juin 2006
150.-/trimestre

Lieu : Centre de loisirs des Franchises,
54, rte des Franchises, 1202 Genève
tél. 022 340 42 40

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Podologue Pédicure



Lara Branchetti
7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
Parking Carrefour

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Qualité de vie et intégration sociale

Le remarquable résultat des Verts genevois aux élections du Grand Conseil (+ 5 député-e-s, soit 16 député-e-s) a démontré qu'un parti qui a opté pour des choix politiques privilégiant la qualité de vie, l'égalité sociale et économique et une approche réaliste et pragmatique des problèmes à résoudre – priorités, adéquation besoins/ressources, et pas de vaines promesses - recueille à moyen et long terme la confiance des électrices et électeurs.

Les Verts de Vernier remercient sincèrement les citoyennes et citoyens qui, par leur vote du 9 octobre 2005, leur permettent de poursuivre dès ce jour, tant sur le plan communal que cantonal, la tâche - ardue parfois - d'accorder dans leurs options, propositions et décisions, **plus de droit et de valeur à l'individu et à son environnement, qu'à des gains financiers immédiats et pharaoniques pour certains mais obtenus au préjudice physique, social et sanitaire de groupes entiers de la population, hypo-**

théquant ainsi l'avenir des générations futures.

A Vernier, les Vert-e-s renouvellent leur engagement d'oeuvrer au développement et à la répartition les plus équitables et les plus judicieux possibles des ressources financières, culturelles et environnementales à disposition; à encourager et promouvoir la formation des jeunes et des adultes et l'engagement contractuel des personnes en recherche d'emploi; à prêter une attention accrue à l'accueil et à l'intégration des nouveaux votants et des nouveaux habitants; à privilégier la qualité de vie des familles, des seniors et des personnes seules et/ou handicapées (construction de logements adaptés, aménagement des parcours piétonniers, amélioration des transports publics intracommunaux, maintien et extension des espaces verts, des équipements et encadrements sportifs, des lieux de vie et encouragement à une agriculture respectueuse des sols et des lois de la nature).

Car : «Après nous, le déluge» n'est pas la devise des Vert-e-s! Ils/elles comptent sur chacune, chacun et sur toutes et tous pour réaliser leur rêve d'une société verniolane sans ségrégation d'aucune sorte, et jouissant d'une qualité de vie optimale, compte tenu des réalités.

Les Verts de Vernier

contact:

Andrée Dall'Aglio

Conseillère municipale

courriel: verte.ada@bluewin.ch

Tél.+ fax: 022 797 57 37



Avec toute notre reconnaissance !

La section du parti socialiste de Vernier remercie vivement toutes les électrices ainsi que tous les électeurs, les camarades et ami-e-s de la Commune de Vernier pour leur si important soutien à la cause socialiste, lequel a permis d'élire deux des six candidats de notre section qui sont Madame Gabrielle Falquet et Monsieur Alain Charbonnier. Nous vous en sommes très reconnaissants.

La section PS de Vernier reste à votre écoute et continue de travailler pour notre mieux-vivre à tous. Les stands que nous installerons régulièrement durant l'année nous donneront l'occasion de dialoguer avec toutes et

tous celles et ceux préoccupé-e-s par des sujets d'actualités, parfois douloureux.

Nous vous rappelons d'ailleurs qu'en matière d'économie et d'emploi, le Parti socialiste genevois propose d'instaurer un salaire minimum permettant de vivre dans la dignité ; de combattre avec vigueur, en partenariat avec les syndicats, le dumping salarial ; de créer des mandats pour les jeunes désinséré-e-s et exclu-e-s (exemple de Vernier-sur-Rock) et encourager ce genre d'initiatives sur le plan communal.

Nous soutenons prioritairement la mise en place de mesures de réinser-

tion pour éviter que les personnes assistées ne se retrouvent «larguées».

Au chapitre de la sécurité publique, nous préconisons la prévention de la violence sexuelle et domestique, ainsi que la création d'un observatoire local de sécurité permettant d'engager des actions ciblées pour chaque quartier. Enfin, nous appuyons une politique d'aménagement qui lutte efficacement contre le sentiment d'insécurité, par exemple en améliorant l'éclairage, en installant des espaces verts et de détente.

Soyons ensemble pour défendre une qualité de vie.

Bientôt un Observatoire de la sécurité? 1^{ère} étape franchie !

Lors du dernier Conseil municipal du 24 octobre, notre motion a été transformée (sur la demande de la droite) en postulat pour une étude préalable et envoyée en commission. La droite ne voulait pas entrer en matière initialement. Le PS fera en sorte qu'une discussion constructive (comme promis par la droite) s'instaure en commission pour rapidement aboutir à un projet définitif. A voir...

Notre motion demandant une amélioration substantielle de l'éclairage sur les cheminements publics et privés a été pris également en considération par 17 OUI (PS, VERTS, ADG) et 15 NON (PDC, RAD, LIB, UDC, IND). Dommage que le vote immédiat n'ait pas été voté par les Verts...

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités et nos propositions : www.ps-ge.ch/vernier
Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Jean-Claude JAQUET
case postale 510 – 1214 Vernier
Email : socialistevernier@yahoo.fr
Tél. 079 780 24 70



www.pdc.ch
www.pdc-ge.ch

Le PDC verniolan combatif et volontaire

Madame, Monsieur,

Les dernières élections cantonales ont été le théâtre de surprises que d'aucuns avaient annoncées et qui ont depuis lors fait couler beaucoup d'encre.

Quel constat pour le PDC de Vernier ?

Résultats des partis à Vernier :

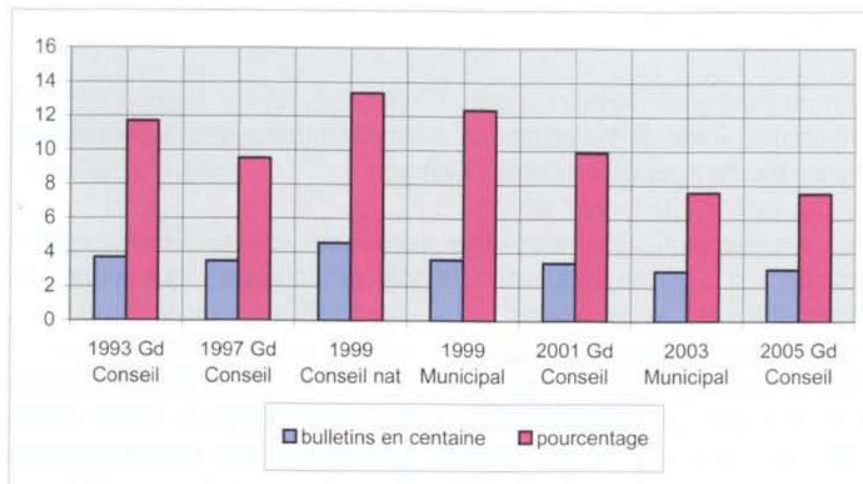
Partis	Bulletins
Socialistes	824
UDC Genève	574
Les verts	461
AdG (PdT, Ind)	438
Radical	434
Mouvement citoyens	415
Libéral	396
Démocrate-chrétien	307
SolidaritéS	244
Les communistes	59

Quand bien même un pourcentage hélas en dessous de 10%, le nombre des bulletins est lui en légère augmentation cette année par rapport aux dernières élections municipale de 2003.

Notre électorat n'a pourtant pas augmenté dans la même mesure que croissent les effectifs de la démocratie chrétienne dans les pays qui nous entourent.

Le constat est donc mitigé. Il doit certainement être tempéré dans la mesure où la liste PDC au Grand Conseil se voulait volontairement réduite et ne comportait pas de candidat de notre commune.

Résultats du PDC Vernier depuis 1997



Le risque était grand de débousoler un électorat soucieux de faire entendre sa voix verniolane, commune par trop souvent oubliée. Il est probable que certains, bien que partageant nos valeurs et nos idées, se soient tournés vers d'autres listes. C'est ainsi que, nonobstant le travail effectué et une présence soutenue de notre section, la liste PDC n'as pas atteint le quorum (7%) aux Avanchets et à Aïre.

Soyez convaincu que nous poursuivrons notre travail afin de représenter une force communale de proposition constructive, bien au-delà des dogmes stériles qui paralysent notre canton.

Pour nous, Vernier doit faire entendre fermement sa voix dans le concert cantonal et ne pas continuer à subir.

Dès le début de l'année prochaine, nous vous inviterons pour les assises

du PDC verniolan afin de vous exposer largement la politique que nous menons depuis le début de cette législature (2003) et les grands dossiers auxquels Vernier est et sera confronté.

Nous préparons ensemble les élections municipales 2007.

N'hésitez pas à nous rejoindre, à nous contacter ou à nous faire part de vos commentaires.

Christophe DULEX
Vice-président du PDC Vernier

Pour nous contacter :
PDC Vernier,
case postale, 1214 Vernier ou
par téléphone + 41 76 397 19 64
ou par mail : cdulex@freesurf.ch /
magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Remerciements

L'association Radicale de Vernier tient à remercier tous les électeurs de la commune qui ont fait confiance à notre Parti lors des élections au Grand Conseil Genevois.

Nous sommes particulièrement heureux que notre collègue, Jacques Follonier, ait été réélu. Cela lui permettra de continuer son travail de restauration du système scolaire afin que nos enfants ne soient plus pénalisés par un système utopique.

Nous sommes par contre un peu triste de l'échec de Karen Dupraz. Toutefois son score est bien plus qu'honorable. Et comme disait un ancien président, il faut savoir donner du temps au temps ...pour se faire connaître et estimer. Notre parti est revenu sur le chemin du succès. Cela non pas par une autre politique mais par l'engagement de ses membres, par des représentants, dans les communes comme au canton, qui agissent non pas avec une vision à court terme ou dans un but électoraliste mais pour le bien de tous et dans un concept de... développement durable. Merci encore de nous soutenir et nous allons nous faire un honneur de vous représenter auprès de nos autorités.

Au nom du comité de l'ARV
Le secrétaire
J.-Cl. Huggel



Ikea à Vernier ?

Une question qui mérite une réponse claire

Un retour en arrière

Depuis un certain nombre de mois les réflexions autour d'Ikea agitent la classe politique sans qu'une solution favorable aux verniolanes et aux verniolans ne soit trouvée.

En effet, lorsque le Conseil municipal avait voté, dans sa séance du 18 mai 2004, une délibération concernant l'octroi d'un droit de superficie pour l'implantation d'un centre commercial au lieu-dit la Renfile l'enjeu paraissait clair.

Le Conseil municipal précisait que le Conseil administratif ne serait autorisé à signer l'acte que s'il obtenait de l'Etat de Genève une solution en matière de circulation qui péjore le moins possible la charge du trafic actuel sur la route de Vernier.

Le Conseil municipal proposait alors une sortie permanente du magasin IKEA sur la route de Pré-Bois afin d'équilibrer les mouvements de trafic et de décharger tant le chemin de la Croisette que la route de Vernier.

Ces exigences ne relevaient pas d'un égoïsme verniolan mais d'une analyse minutieuse de la situation qui découlerait de l'implantation d'IKEA à la Renfile par des élus, soucieux des intérêts des habitantes et des habitants de Vernier.

Le problème : peut-on concilier qualité de vie et diktat de l'Etat ?

Personne ne peut ignorer les différents problèmes qu'engendrerait l'implantation d'IKEA :

- L'exploitation de cette entreprise provoquerait, selon un bureau d'ingénieurs mandaté, **5200 passages supplémentaires de véhicules par jour**, intensifierait donc de ce fait considérablement le trafic dans un secteur déjà fortement encombré, en provoquant des embouteillages considérables sur la route de Vernier, dans les deux sens, dans le tunnel de l'autoroute de contournement, tant pour les travailleurs et les entreprises de la zone industrielle Meyrin-Satigny que pour les habitantes et les habitants de Vernier.
- Les **nuisances sonores** qui augmentent à coup sûr pour les riverains de la route de Vernier.
- La **pollution de l'air** augmentera dans le secteur de la Croisette où les valeurs limites sont déjà presque atteintes.

Les libéraux de Vernier demandent donc au Conseil administratif de manifester de la fermeté lorsqu'il s'agit de défendre la qualité de vie dans la commune .

Un élu libéral a demandé au Conseil administratif s'il croyait respecter l'esprit de la décision du Conseil mu-

nicipal, quand il s'apprête à accepter la solution qui prévoit une répartition de 85% de la charge de trafic sur la route de Vernier et 15% sur celle de Pré-Bois ?

Les habitantes et les habitants de Vernier se rappelleront certainement à l'avenir comment les autorités auront défendu leurs intérêts face aux diktats de l'Etat.

Remerciements

L'Association libérale de Vernier tient à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont soutenus les candidats libéraux verniolans au Grand Conseil :

Monique Mattenberger et Gilles Olivier Bron.

Les suffrages qu'ils ont obtenus prouvent à l'évidence la vitalité du parti libéral.

Rémi Jéquier
Chef du groupe libéral au CM

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

Premiers secours

Les samaritains de Vernier vous proposent de revoir gratuitement vos connaissances lors des **ateliers de premiers secours** destinés aux personnes qui ont suivi un cours de sauveteurs, de samaritains ou de CPR au cours de ces deux dernières années.

Le lundi 28 novembre de 20h à 22h au Bâtiment de la Sécurité de Vernier, via Monnet 3

Inscriptions au 079 334 46 16 de préférence par SMS

Journée d'offrande

Dimanche 20 novembre 2005 au centre protestant du Lignon.

A 10h30 culte Gospel avec les Singers Friends et accueil de nos amis de la paroisse de l'Épiphanie.

Repas sur inscription, stands boissons, desserts, café et pâtisseries, confitures.

Renseignements : 022 796 72 11.

Repas et thé dansant de l'Escalade

Pour fêter l'Escalade, l'Association des Habitants d'Avanchet organise un repas suivi d'un thé dansant le **dimanche 11 décembre 2005 à midi**, sur inscription préalable uniquement. Le prix est de 25.-. Un prix réduit pour les enfants est disponible sur demande.

Au menu :

- Salade verte
- Jambon à l'os et gratin dauphinois
- Dessert, suivi de la Marmite
- Café, thé

Le thé dansant sera animé par le musicien Alberto PEREZ, bien connu des habitants de la Cité.

Nous espérons vivement que ce sera l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de renforcer les liens mutuels des résidents de la commune.

Pour toute information ou inscription, à choix :

- Association des Habitants d'Avanchet, rue du Grand-Bay 11, 1220 Avanchet-Parc
- Marc Finsterwald, président : 022 796 83 66
- Michel Renaud, vice-président : 079 216 91 87

Le Comité de l'A.H.A.

Bulletin d'inscription

à renvoyer d'ici le 2 décembre 2005)

J'inscris personne(s) au «Repas et thé dansant de l'Escalade» de l'A.H.A., à CHF 25.- (paiement à l'entrée)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

A renvoyer à :
Association des Habitants d'Avanchet
11, rue du Grand-Bay — 1220 Avanchet-Parc



Fonds de placement stratégiques: un investissement professionnel pour les petits montants aussi.

Ouvrons la voie

Grâce aux fonds de placement stratégiques «Global Invest», vous profitez du potentiel de rendement des marchés des titres internationaux même en n'investissant que de petits montants. Sur la base d'une stratégie de placement répondant à vos besoins, vous investissez votre capital de manière diversifiée dans différentes catégories de placement. N'hésitez pas à demander un conseil personnalisé.

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Route de Vernier 184

1214 Vernier

Téléphone 022 930 91 91

Les fonds de placement stratégiques Raiffeisen «Global Invest» sont des sous-fonds de Raiffeisen Suisse (Luxembourg) Fonds SICAV de droit luxembourgeois. Les souscriptions s'effectuent exclusivement sur la base de l'actuel prospectus de vente du fonds, auquel sont joints le dernier rapport annuel ou éventuellement le dernier rapport semestriel. Ces documents peuvent être commandés gratuitement auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen Wassengasse 24, CH-9001 St-Gall, auprès de Yontobel Fonds Services SA, Dänstrasse 9, CH-8022 Zurich, et au siège de Raiffeisen Suisse (Luxembourg) Fonds SICAV 23 avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg.

RAIFFEISEN



Echo des clubs d'aînés

Madame est servie !

De nombreuses personnes présentes pour la succulente broche que le club de Vernier a préparée en invitant les quatre clubs. On ne pouvait pas se tromper d'adresse car à quelques mètres une bonne odeur de cuisine régnait et mettait en appétit tout ce petit monde. Un grand merci à Monsieur Nicolier qui a dû supporter la chaleur des braises durant toute la cuisson pour que nous puissions apprécier ce repas et nous régaler.

Lorsque chaque convive a trouvé sa place et apprécié le service effectué avec grâce et élégance par les jeunes de l'Abarc, que l'on peut remercier, et qui ont eu une approche professionnelle digne de futurs maîtres d'hôtel, sous le regard de Philippe, Alexandre et d'autres personnes expérimentées.

L'animation musicale fut très sympa, les airs de musique qui ont été interprétés furent très connus durant notre jeunesse ; ils étaient accompagnés d'une soliste qui nous entraînait à la danse et au chant.

Ce fut une excellente fête dans une ambiance joyeuse, bravo ! Il serait souhaitable que cette rencontre puisse se poursuivre chaque année, soit au CAD, soit à Vernier. Cette journée fut une réussite pour tous les participants.

La broche devrait continuer à se faire pour s'entendre dire, tout simplement : Madame est servie !

Célia Perez-Rey



Monsieur Nicolier entouré des jeunes de l'Abarc



De nombreuses personnes étaient présentes

L'agenda des aînés

■ **Rencontre «Café-croissant» au local du club des aînés de Vernier**, ch. de Champ-Claude 6, jeudi 24 novembre 2005 de 9h à 10h30. Venez rencontrer Monsieur Seth Van Beek, animateur socioculturel à l'Abarc (Association pour un baraquement d'accueil et de rencontres communautaires) et ancien animateur de la Maison de quartier de Vernier-Village. Nous pourrions ensemble aborder toutes les questions concernant les relations entre jeunes et aînés.

Renseignements : Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

■ **Le groupe d'artisanat «Les Abeilles» du club des aînés du Lignon organise sa grande vente annuelle de soutien**. Objets d'artisanat, tricots, layette, jouets... marché aux puces, dans le patio du centre commercial du Lignon, le jeudi 24 novembre 2005 de 8h à 17h.

■ **Club des aînés de Châtelaïne-Balexert**
Av. de Crozet 39 - 1219 Châtelaïne
Tél. 078 831 50 40
Mardi, mercredi, jeudi de 14h30 à 17h30

■ **Club des aînés des Libellules**
Ch. de l'Usine-à-Gaz 10 - 1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30

■ **Club des aînés du Lignon**
Av. du Lignon 50-53 - 1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

■ **Club des aînés de Vernier-Village**
Ch. de Champ-Claude 6 - 1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Mercredi et vendredi de 13h30 à 17h

Sécurité et prévention des personnes âgées

Le service de l'action sociale et des solidarités organise une «Conférence-débat», ouverte à toute personne intéressée, qui aura lieu le mercredi 23 novembre 2005 à 14h30 à la salle communale d'Avanchet-Salève.

Monsieur Humair, de la Brigade d'éducation et de prévention, interviendra sur le sujet de la prévention et la sécurité des personnes âgées à domicile et dans la rue.

Comme à l'accoutumée, cette conférence sera suivie d'une collation à laquelle tous les participants sont conviés.

D'autre part, un car spécial est mis à disposition, selon l'horaire suivant :

■ 13h50 à Vernier-Village, parking des Ranches

■ 14h devant le club des aînés des Libellules, route de l'Usine-à-Gaz

■ 14h10 à l'avenue du Lignon, devant l'immeuble 50-53

■ 14h15 à l'avenue de Crozet, devant le club de Châtelaïne-Balexert

Si une personne handicapée (avec ou sans chaise) a besoin d'un transport approprié, elle peut en faire la demande au 022 306 06 70 avant lundi 21 novembre 2005.

Amies gym de Châtelaïne

Rejoignez cette petite société de gym dames à la salle de gymnastique de l'école des Libellules, le mardi de 20h30 à 22h.
Cotisation annuelle CHF 75.-.

Renseignements :
Eveline Berdoz, présidente,
tél. 022 797 04 20,
natel 079 467 82 80
ou sur place lors des leçons.

3 leçons d'essai offertes !

Chœur de Vernier

Direction : Diego Innocenzi

Nous recherchons de nouvelles voix dans tous les registres
Notre programme 2005-2006 :
Hommage à Benjamin Britten
Intégrale des motets avec orgue

Répétitions: le jeudi soir de 20h à 22h à l'école des Ranches (route de Peney, Vernier)

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec :
Madeleine Gasser 022 783 00 92
ou Josselyne Estoppey 022 782 52 33

Les jardins familiaux de Villars en fête

Les 75 ans des « Jardins familiaux de Villars » ont été fêtés le samedi 17 septembre dernier.

Tout a débuté par un apéritif, en musique grâce à la prestation des « Joyeux Retraités », confectionné par les membres de diverses communautés (portugaise, italienne, espagnole, asiatique et suisse notamment) qui a permis aux invités de constater que ces jardins familiaux vivent et font la joie de moult familles, toutes générations et nationalités confondues.

Monsieur Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat, accueilli par Madame Paulette Muller, Présidente de l'association, a annoncé dans son allocution, à la satisfaction des sociétaires, que les

projets de constructions - habitations ou d'utilité publique – étaient gelés pour l'instant.

Monsieur Georges Zufferey, Maire de la commune de Vernier, a également rassuré les personnes présentes en faisant part de la position ferme de la commune de préserver les Jardins familiaux de Villars.

Etaient également invités Madame Nelly Buntschu, conseillère administrative de la commune de Vernier et Monsieur Jacques Follonier, député et défenseur de nos lopins de terre auprès du Grand Conseil.

Les festivités se sont poursuivies le soir, à la salle des fêtes d'Avanchets-Salève par un repas, animées musi-

calement par l'orchestre « Arpège » jusqu'aux petites heures du dimanche matin.

Il est à souligner le grand succès de cet anniversaire des « Jardins familiaux de Villars », parfaitement organisé par Monsieur Gilbert Morel avec l'aide du comité et de quelques membres, plus de 300 personnes ayant participé au repas du soir démontrant ainsi tout l'attachement des jardiniers à leur association.

Pour le comité d'organisation
Monique Mattenberger



Une entreprise de Vernier reçoit un prix international

Le 23 septembre dernier, à Paris, le Grand Prix de l'innovation Vinci 2005 a été remis à l'entreprise J. Baechler & Fils Géodésie Industrielle et à ses partenaires.

Le groupe français Vinci est le « numéro un mondial des concessions, de la construction et des services associés ». Il a réalisé au premier semestre 2005 un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros (15,5 milliards de francs), dont environ la moitié dans le secteur de la construction. C'est le fruit de la fusion entre les groupes Campenon Bernard, SGE et Dumez. Le prix remis à Paris à Georges Baechler vient récompenser Géodésie Industrielle pour « le développement et la fabrication d'une instrumentation inédite destinée à l'ajustement de grandes structures déformables ». En effet, la construction du pont suspendu de Rion-Antirion en Grèce, effectuée entre décembre 1997 et décembre 2004, a nécessité la mise en place de procédures de réglage et de matériels de mesure innovants. Précisons que le pont est long de 2800 mètres, avec des pylônes situés à 163 mètres au dessus du niveau de la mer.

« L'objectif était de disposer de mesures précises et fiables pour maîtriser la géométrie des fléaux intégralement suspendus, durant la construction », indique Georges Baechler. Les instruments développés spécifiquement pour le pont Rion-Antirion peuvent être directement transposables à tou-



Le pont suspendu de Rion-Antirion, long de 2800 mètres

tes grandes structures déformables telles que: tour de grande hauteur, pylônes, grands ouvrages de franchissement, etc.

Cette innovation a été réalisée grâce à la collaboration d'une équipe : les ingénieurs de la société Vinci, Rémy Bourdon et Julien Monnerie, Georges Baechler de Géodésie Industrielle, Didier Dupuis et Frédéric Dadoun de Dynaopt-Géodésie Industrielle et de Jan Olsfors de Joe Electronique.

Ajoutons que le 28 septembre dernier, s'est créée la société Géodésie

Industrielle SA. Cette nouvelle société est la continuation des activités du département « Géodésie Industrielle » faisant partie de l'entreprise « J. Baechler & Fils, Georges Baechler successeur ». « Le but de cette création est de créer des synergies entre des entreprises, de mettre en place un réseau de compétences et de mettre en fabrication de nouveaux produits et de nouveaux instruments », résume Georges Baechler.

S. G.

Petites annonces

à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ 7 adorables petits chiots Labrador noirs, 3 mâles et 4 femelles. Elevage familial, nés le 7 septembre. Disponibles pour début décembre, vaccinés, vermifugés, puces électroniques et pedigree. Prix CHF 1000.-. David.Covini@serono.com, natel 078 852 37 64.

A votre service

■ Femme de ménage, sérieuse, non fumeuse, excellentes références, aimant les enfants et animaux, bilingue (français et espagnol), cherche heures de ménage, garde d'enfants ou personnes âgées. Tél. 076 463 35 07 ou 078 607 21 25.

Recherche

■ Femme de ménage sérieuse et consciencieuse est recherchée pour 4 heures de ménage, le vendredi de 13h à 17h, pour le nettoyage d'un appartement aux Avanchets. Tél. le soir à partir de 19h30 au 079 785 34 37.

Marchés de Noël

A Vernier-Village

Pour la 3ème année consécutive, l'association Les Z'ateliers sera présente au prochain Marché de Noël, **dimanche 18 décembre de 10h à 18h** à la salle communale de Vernier-Place.

L'artisanat y sera bien sûr à l'honneur avec de nombreux stands.

Accès bus 6, arrêt Vernier-Ecole
Plus d'infos : www.leszateliers.ch



Solidarité, partage, rencontre

Le marché aura lieu le dimanche **27 novembre de 10h à 17h** dans la salle paroissiale de St-Pie X, 2 chemin du Coin-de-Terre.

Magasin du Monde, Secours Social Palestinien, Amnesty International et Partage et Aide vous offrent la possibilité d'offrir différemment et vous attendent à cette sympathique fête de quartier où pour vos cadeaux vous trouverez de l'artisanat et des pro-

duits alimentaires provenant de divers pays.

Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisserie «maison», «saltenias» et boissons diverses.

Le bénéfice de la buvette est intégralement reversé à une œuvre sociale active en Suisse ou dans le Tiers-Monde.

La fin de l'année à l'Alibi et l'ABARC

A la Maison du quartier de Vernier Village l'ALIBI

- Vendredi 18 novembre, repas à midi au cycle du Renard, TOURNOI DE BABYFOOT DU RENARD
- Samedi 19 novembre, sortie karting (sur inscription) en collaboration avec l'ABARC
- Mardi 22 novembre : repas au GIAP, école des Ranches
- Vendredi 2 décembre : repas à midi au cycle du Renard
- Mardi 6 décembre : repas au GIAP, école des Ranches

■ Samedi 10 décembre : SORTIE AQUAPARK (sur inscription)

■ Vendredi 16 décembre : repas à midi au cycle du Renard

FERME pour les vacances du 24 décembre au 6 janvier. REOUVERTURE le lundi 9 janvier 2006

Petit rappel des horaires

Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Tous les mercredis de 9h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.-)

Contact et Info :

022.341.04.08 ou
mq.vernier@fase.ch

Horaires d'ouverture de l'ABARC

Du 16 novembre au 14 décembre 2005

■ A L'ABARC (rte de Vernier 151)

Le mercredi de 14h à 22h (avec repas du soir)

Le samedi de 14h à 19h

■ Au BARAC (Via Coisson)

Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 20h

L'actualité de l'Echo de Vernier

En ces temps d'octobre et de novembre, la troupe de Vernier vit une actualité essentiellement basée sur la réalisation des décors de «La Grande Roue», la pièce qui vous sera présentée en mars 2006.

S'il vous arrive de parcourir à pieds les quelques deux cents mètres de la route de Montfleury qui relie l'extrémité de la route de Vernier au départ de la route de Peney, tournez un peu la tête à droite ! Entre l'école de Vernier-Place et le nouveau bâtiment scolaire, se niche l'ancien local de la pompe à incendie et de la voirie d'autrefois. Quand vous aurez dépassé les panneaux d'affichage, vous

verrez peut-être, certains soirs, une petite lumière briller derrière la partie voûtée du préau. C'est là que travaillent François Capt et son équipe.

Le décor conçu par ce Verniolan plaqué au titre de la pièce. L'idéal aurait été d'avoir une scène immense: qui nous permette de dresser un gigantesque manège. Difficile à la salle des Ranches ! Alors, la belle idée fut de coucher la Roue. Et l'on retrouve tous les lieux où Havel situe ses tableaux : les logements des chefs d'organisations, la prison, le café, le bureau du chef de la police et le bordel. Et tout cela va tourner tout au long du spectacle, vous entraînant dans le tour-

billon des influences diverses, de la corruption, de la débauche, de la recherche du pouvoir.

Dans ces temps d'élections cantonales, de slogans politiques, d'aspiration à un siège d'élus, d'appel à ses partisans, de volonté d'éviction des forces contraires à ses options, on peut toucher du bout du doigt, mais du bout seulement, au formidable défi auquel Havel fut confronté; lui pour qui la recherche du bien de son peuple l'a fait plier comme le roseau de la fable, mais ne l'a jamais abattu.

Théâtre de Vernier
Albert MORARD

GOLDEN GATE QUARTET



8 DÉCEMBRE 2005 • 20 H 30
PAROISSE ST-PIE X

Carrefour du Bouchet • Genève • bus 9, 10, 14 • Parking CCBalexert

Vente Billets

Stand Info Balexert - Globus
A l'entrée

Fr. 25.- / 18.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs) / 10.- (carte 20 ans/20 francs)
Commune de Vernier, Service de la culture Tél. 022 306 07 80